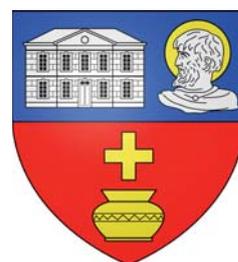


L'Épi Clair

de BORDEAUX-SAINT-CLAIR



Bulletin annuel municipal
de la commune de Bordeaux-Saint-Clair



Décembre 2021 - n°32

Madame, Monsieur

Chères bordelaises, chers bordelais, chers amis,

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An qui approchent à grands pas vont « revenir » rythmer la fin de l'année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches.

Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires surtout dans ce contexte incertain. Je vous souhaite vraiment le meilleur entourés des vôtres.

L'intérêt du Bulletin Municipal a pour vocation de donner un écho humain et de proximité de la vie municipale qui peut parfois sembler un peu lointaine en raison de vos rythmes de vie trépidants.

L'Équipe Municipale, ainsi que l'ensemble des salariés municipaux, travaillent de façon plus ou moins visible, mais leur vocation reste la même : servir la communauté, œuvrer pour le bien-être collectif et la vie du village.

La pandémie de Covid 19, bouleverse notre vie depuis bientôt deux ans, mais cela n'a en rien altéré l'évolution de nos travaux communaux, visant principalement la défense incendie des divers quartiers, la rénovation du chœur de l'Église, la pose d'un second columbarium ainsi que la création d'une cellule sanitaire. J'espère qu'il en sera de même l'année prochaine, que la pandémie ne sera pas un frein à la concrétisation de nos projets, ainsi qu'aux occasions de se retrouver pour les réunions festives ou commémoratives de notre Commune.

Je vous souhaite à tous et à toutes de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère avoir l'opportunité d'échanger avec vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le Samedi 08 janvier 2022 sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro de l'Épi Clair, qui vous l'aurez constaté, fait cette année «Peau Neuve », et que cette fin d'année 2021 et l'année 2022 se déroulent sous les meilleurs auspices.

Le Maire,
J.P. BONNEVILLE

SOMMAIRE

- Comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal p. 3 à 6
- Travaux p. 7
- Travaux à l'église p. 8 - 9
- Au club des Fauvettes p. 10
- Club omnisports Bordelais - Bordelaise P. 11
- Octobre Rose p. 11
- Anciens combattants p. 12
- Repas des Anciens p. 12
- Nos écoles p. 13
- Informations diverses p. 14 -15
- Menus de fête p. 16 - 17
- Concert de Noël p. 18
- Divertissement p. 19



Responsable de Communication :
Jean-Pierre Bonneville, MAIRE.

Ce bulletin a été tiré à 350 exemplaires pour être distribué gratuitement, à raison d'un exemplaire par foyer, aux habitants de la commune.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Polyvalente le **Vendredi 19 février 2021** à 19 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE, Maire.

Étaient présents :

- Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE, Maire ;
- Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, adjoint au Maire ;
- Messieurs Philippe BASILLE, Patrick CHÉDRU, Patrick DUBOC, Pierre LAMBERT, Daniel LEPRÉVOST, Fabrice LETOURNEUR ;
- Mesdames Ophélie BONNEVILLE, Sandrine CHICOT, Nathalie LEPLEY, Nadine MACAIRE et Laurence TRANCHARD, conseillers municipaux.

Absents excusés :

- Monsieur Rémi MARESCQ qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Pierre LEMOINE et
- Monsieur Fabrice GRENET qui avait donné procuration à Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE.
- Madame Ophélie BONNEVILLE a été nommée secrétaire de séance.

Un « état des lieux » sur les travaux effectués par l'employé communal à la sacristie : le plancher est refait à neuf, les murs sont repeints et les meubles ont été nettoyés.

Les travaux de la nef avancent bien ; les travaux de maçonnerie sont terminés, nous attendons l'intervention du menuisier.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2021

MASQUES DE PROTECTION COVID 19 : afin de protéger la population et les agents publics des collectivités des risques de contamination par le coronavirus, la Communauté Urbaine a lancé le 15 avril 2020, une procédure d'achat groupé de masques de protection pour les communes qui le souhaitaient.

La Commune a reçu 1310 masques chirurgicaux lavables adultes, 100 masques chirurgicaux lavables enfant pour un coût total d'achat de 4553.70 € TTC.

Après déduction de la subvention FSE (Fonds Social Européen), le reste à charge pour la Commune s'élève à 909.41 €.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Communauté Urbaine dans le cadre du financement FSE ;
- de verser au bénéfice de la Communauté Urbaine sa

contribution financière de 909.41 € TTC, conformément à la convention de partenariat, signée entre les deux parties.

TRAVAUX À LA SALLE POLYVALENTE : Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que dans le cadre de la rénovation énergétique, il est nécessaire de faire quelques travaux à la salle polyvalente.

Il est prévu de passer tout l'éclairage en LED (plafonniers et luminaires), ainsi que le remplacement des radiateurs électriques en mode plus économique.

Des devis ont été demandés qui s'élèvent à :

- Remplacement chauffage : 4187.36 € HT
- Remplacement éclairage : 3028.56 € HT

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve ce projet de travaux et sollicite des subventions : du Département, de la Communauté Urbaine « Le Havre Seine-Métropole » (Fonds de Concours) et de l'État (D.E.T.R.).

REPLACEMENT DU DÉFIBRILATEUR : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le défibrilateur actuellement en place va être changé par la société SCHILLER sise à Bussy Saint-Georges (Seine-et-Marne).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le contrat et autorise Monsieur le Maire à le signer.

REPLACEMENT DU PARC INFORMATIQUE à la Mairie et aux écoles : le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'ordinateurs pour la Mairie et pour les écoles en remplacement des anciens devenus trop désuets.

Une demande de subvention sera déposée auprès de la Communauté Urbaine dans le cadre du Fonds de Concours.

Il est également prévu de remplacer la benne portée du tracteur.

QUESTIONS DIVERSES

ÉLABORATION DU SITE INTERNET : Monsieur Rémi MARESCQ, en charge de la création du site Internet de la Commune interviendra lors de la prochaine réunion de conseil pour nous présenter l'état d'avancement de ce dossier.

DEUX DATES À RETENIR : les 13 et 20 juin 2021 auront lieu les élections Départementales et Régionales.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre des dégradations constatées depuis quelques temps sur la commune, des personnes ont été interpellées, l'affaire suit son cours.

C'est dans ce contexte que la gendarmerie interviendra

lors d'une prochaine réunion pour nous donner une information générale relative à la délinquance.

Le Major de Gendarmerie prendra rendez-vous pour établir un diagnostic sur la faisabilité de la pose de vidéo-protection.

UN PARKING VÉLOS sera prochainement installé par la Communauté Urbaine sur la place de la Mairie ;

TOILETTES PUBLIQUES: Monsieur le Maire présente une installation de sanisette avec accès PMR automatique pour un coût moins disant.

Des devis seront demandés auprès d'entreprises SPÉCIALISÉES DANS CE DOMAINE.

ROUTE DU BOIS : un courrier sera adressé au propriétaire, Monsieur LAGARDE, pour l'élagage des arbres longeant la route du Bois.

- Il est demandé l'implantation d'une vitrine à livres près de la Mairie.

La séance est levée à 20 h 15.



Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente le **Mardi 16 mars 2021** à 19 H 00 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE, Maire.

Étaient présents :

- Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE, Maire ;
- Messieurs Jean-Pierre LEMOINE et Rémi MARESCQ, adjoints au Maire ;
- Messieurs Philippe BASILLE, Patrick CHÉDRU, Patrick DUBOC, Fabrice GRENET, Pierre LAMBERT, Daniel LEPREVOST, Fabrice LETOURNEUR ;
- Mesdames Ophélie BONNEVILLE, Sandrine CHICOT, Nathalie LEPLEY, Laurence TRANCHARD.

Absente excusée :

- Madame Nadine MACAIRE qui avait donné procuration à Monsieur Philippe BASILLE.
- Madame Nathalie LEPLEY a été nommée secrétaire de séance.

Avant de commencer la séance, l'Adjudant de la Brigade de Criquetot-l'Esneval présente la Gendarmerie, son fonctionnement et ses compétences.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le document est lu article par article sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, doyen d'âge de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES :	525 689.40 €
DÉPENSES :	308 185.45 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE :	217 503.95 €
EXCÉDENT ANTÉRIEUR :	127 983.95 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE DE :	345 487.90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

RECETTES :	231 857.72 €
DÉPENSES :	66 696.01 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE :	165 161.71 €
EXCÉDENT ANTÉRIEUR :	14 226.42 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE DE :	179 388.13 €

Le résultat d'ensemble fait apparaître un excédent global de 524 876.03 €.

Le compte administratif 2020 est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Un devis a été réalisé par l'entreprise Mobilier Urbain Beaujolais pour la fourniture et la pose d'une cellule sanitaire (sanisette) auprès de la salle polyvalente.

Monsieur MARESCQ, expose l'état d'avancement de la création du site Internet de la Commune dont il a la charge.

Il est proposé d'organiser une marche dédiée à l'environnement sur le mois d'avril sur la Commune afin de ramasser les déchets sur la voie publique. Pour se faire, une réunion d'information se tiendra à la Mairie le 09 avril à 18 H 30.

La séance est levée à 21 H 45.



Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Polyvalente le **Mardi 13 avril 2021** à 19 H 00 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE, Maire.

Étaient présents :

- Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE, Maire ;
- Messieurs Jean-Pierre LEMOINE et Rémi MARESCQ, adjoints au Maire ;
- Messieurs Philippe BASILLE, Patrick CHÉDRU, Patrick DUBOC, Fabrice GRENET, Pierre LAMBERT, Daniel LEPRÉVOST, Fabrice LETOURNEUR,
- Mesdames Ophélie BONNEVILLE, Sandrine CHICOT, Nathalie LEPLEY, Nadine MACAIRE, Laurence TRANCHARD, conseillers municipaux.
- Madame Ophélie BONNEVILLE a été nommée secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF 2021

Les propositions de Monsieur le Maire et de la Commission des Finances qui s'était réunie le Lundi 12 avril 2021 à 19 H 00 sont votées à l'unanimité.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes réelles :	406 193 €
--------------------	-----------

Excédent reporté :	296 676 €
TOTAL DES RECETTES :	702 869 €
Dépenses réelles :	409 763 €
Transfert vers l'investissement :	31 301 €
TOTAL DES DEPENSES :	441 064 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	
Recettes d'investissement :	274 055 €
Virement du fonctionnement :	31 301 €
Transfert d'équilibre :	48 811 €
TOTAL RECETTES :	354 167 €
TOTAL DEPENSES :	354 167 €

FISCALITE COMMUNALE

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des deux taxes, à savoir :

- Taxe foncière (bâti) : 38.45 %
- Taxe foncière (non bâti) : 26.15 %

QUESTIONS DIVERSES

SDE : DEMANDE D'ADHÉSION DE LA COMMUNE DE SAINT-VALÉRY-EN-CAUX :

La Commune de Saint-Valéry-en-Caux a demandé son adhésion au SDE76 par sa délibération en date du 25 septembre 2020.

Par sa délibération en date du 18 novembre 2020, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre accepte d'étendre son périmètre d'adhésion au SDE à la Commune de Saint-Valéry-en-Caux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal de la Commune adhérente au SDE accepte cette opération.

TRANSFERT SPANC/SIAPA :

Suite au retrait de la Commune du Syndicat d'Eau et d'Assainissement, le Conseil Municipal donne son accord pour que les excédents comptables soient restitués à la Commune, puis soient transférés à la Communauté Urbaine. Les écritures comptables seront à effectuer au budget primitif 2022. Le décompte est le suivant :

- Excédents d'investissement :

service « Eau Potable » :	48 450.74 €
service « Assainissement collectif » :	40 860.13 €
- Excédents de fonctionnement :

service « Eau Potable » :	43 833.09 €
service « Assainissement collectif et non collectif » :	57 805.75 €

JOURNÉE « ENVIRONNEMENT »

En raison des mesures gouvernementales liées au respect des consignes sanitaires, il a été convenu

que la marche dédiée à l'environnement, initialement prévue au mois d'avril, soit repoussée au samedi 29 mai prochain.

Des courriers seront distribués dans les boîtes aux lettres pour les personnes qui souhaitent y participer.

La date de la prochaine réunion est fixée au Mardi 18 mai 2021 à 19 H 00.

La séance est levée à 20 H 00.



Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Polyvalente le **Mercredi 17 mai 2021** à 19 H 00 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE, Maire.

Étaient présents :

- Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE, Maire ;
- Messieurs Jean-Pierre LEMOINE et Rémi MARESCQ, adjoints au Maire ;
- Messieurs Philippe BASILLE, Patrick CHÉDRU, Patrick DUBOC, Fabrice GRENET, Pierre LAMBERT, Daniel LEPRÉVOST, Fabrice LETOURNEUR ;
- Mesdames Ophélie BONNEVILLE, Sandrine CHICOT, Nathalie LEPLEY, Nadine MACAIRE, Laurence TRANCHARD.
- Madame Nathalie LEPLEY a été nommée secrétaire de séance.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES DES 20 et 27 JUIN 2021 : FORMATION DU BUREAU DE VOTE

08 H 00 à 11 H 30 : BONNEVILLE J.P. - LEMOINE J.P. - MARESCQ R. - LEPLEY N. - LEPRÉVOST D. - MACAIRE N.(TRANCHARD L. au 2^{ème} tour)

11 H 30 à 15 H 00 : BASILLE Ph. - BONNEVILLE J.P. - CHÉDRU P. - GRENET F - LAMBERT P. - TRANCHARD L. (MACAIRE N. au 2^{ème} tour)

15 H 00 à 18 H 00 (+ dépouillement) : BONNEVILLE J.P. - LEMOINE J.P. - MARESCQ R. - BONNEVILLE O. - LEPRÉVOST D. - TRANCHARD L. (BASILLE Ph. au 2^{ème} tour)

ALERTE EN MASSE

La Communauté Urbaine «Le Havre Seine-Métropole» propose à ses habitants de bénéficier du dispositif «risques majeurs» pour être alerté par SMS, appel téléphonique et courriel en cas d'événement naturel ou technologique. La population est invitée à s'inscrire gratuitement sur le site Internet. Le numéro d'appel, en cas d'alerte est le suivant : 02.55.60.44.23.

TRANSFERT DU RÉSEAU VOIRIE À LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Le Conseil Municipal autorise le transfert en pleine propriété des 13.245 km de linéaire de voirie de la commune de Bordeaux-Saint-Clair au profit de la Communauté Urbaine. Le nombre de kilomètres de

voirie transféré pourra, le cas échéant, être ajusté selon les mêmes modalités.

Il autorise également Monsieur le Maire à signer tout document et effectuer toutes démarches nécessaires à l'aboutissement du dossier sans incidence financière.

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal donne son accord afin de modifier le jour de la permanence de la Mairie, à savoir : uniquement le JEUDI de 16 H 30 à 19 H 00.

Les permanences en matinée restent identiques : les lundis et mercredi de 09 H 00 à 12 H 00.

Dans les conditions sanitaires actuelles, il est possible d'organiser une manifestation à l'occasion de la fête nationale. L'Harmonie des Loges pourra donner son concert.

Le Conseil Municipal se félicite du travail effectué par l'entreprise FRÉVAL pour les travaux de fleurissement et de plantations au Calvaire.

La séance est levée à 21 H 40.



Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le **Mercredi 29 septembre 2021** à 19 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE .

Étaient présents :

- Monsieur Jean-Pierre BONNEVILLE Maire
- Messieurs Jean-Pierre LEMOINE et Rémi MARESCQ, adjoints au Maire
- Messieurs Philippe BASILLE, Patrick CHÉDRU, Patrick DUBOC, Fabrice GRENET, Pierre LAMBERT, Daniel LEPRÉVOST, Fabrice LETOT.JRNEUR
- Mesdames Ophélie BONNEVILLE, Sandrine CHICOT, Nathalie LEPLEY, Nadine MACAIRE Laurence TRANCHARD
- Madame Ophélie BONNEVILLE a été nommée secrétaire de séance.

DIAGNOSTIC DE SÛRETÉ VIDÉO-PROTECTION

Monsieur le Maire présente le rapport de vidéo-protection élaboré gracieusement par La Gendarmerie. Si le Conseil Municipal souhaite mener à bien ce projet, il devra se rapprocher d'un organisme agréé afin d'en estimer le coût.

REPAS DES AÎNÉS

Le Conseil Municipal décide d'organiser le traditionnel repas des Aînés le Dimanche 28 novembre prochain .

Pour les personnes qui n' assisteront pas au repas et qui le souhaitent, elles recevront un bon d'achat d'une valeur de 28 € à prendre à l'épicerie LERICHE de Bordeaux-Saint-Clair.

Ce bon sera à retirer en Mairie pour les personnes absentes au moment de sa distribution.

QUESTIONS DIVERSES

AUX ÉCOLES : une sortie ayant pour thème « semaine policière » avec nuitées est prévue à Pierrefiques pour la classe de Mr RAOULT (CYII—œ12) à partir du 04 avril 2022 .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande le renouvellement de l'organisation du temps scolaire pour une durée de trois ans de la façon suivante

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI de 09 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 16 H 30.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'ATSEM de Madame Céline HACHE n'a pas été renouvelé. Par ailleurs, il a procédé au recrutement de Madame Victoria DUBOCAGE pour la remplacer à compter du 1er septembre 2021.

En ce qui concerne le transport scolaire, une réunion est prévue le lundi 04 octobre 2021 à la Mairie, réunissant les élus, le transporteur, et les membres de la Communauté Urbaine chargés du transport scolaire. Celle-ci fait suite aux nouvelles mesures données aux chauffeurs qui ont l'interdiction formelle de faire des marches arrières avec les enfants à bord de l'autocar, mettant ainsi en péril la sécurité liée au ramassage scolaire.

Une réflexion est demandée sur l'interdiction de circulation et de stationnement des camping-cars et des poids lourds sur la route du Bois de Beuriot.

Il est projeté d'acheter un véhicule utilitaire l'année prochaine pour l'employé communal. La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2021.

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre : la Mairie se chargera de l'organisation de cette manifestation.

Cette année, l'Épi Clair sera publié, mais imprimé par une société

Monsieur le Maire fait l'inventaire des travaux effectués dans l'année : le matériel informatique de la Mairie et des Ecoles a été changé

- la réserve incendie au niveau de la propriété Mahaud sur la route de Saint-Clair a été posée, celle au niveau de la propriété Pique le sera semaine prochaine.

- les travaux d'électricité prévus dans le cadre de la rénovation énergétique à la salle polyvalente et au foyer des Aînés ont été réalisés.

Monsieur le Maire signale que les convocations judiciaires reçues par internet sont des arnaques auxquelles il ne faut pas répondre.

A savoir que le site Internet de la commune sera ouvert en mars prochain.

L'association des Parents d'Élèves organisera un Loto le Dimanche 05 décembre 2021.

La séance est levée à 20 H 45.

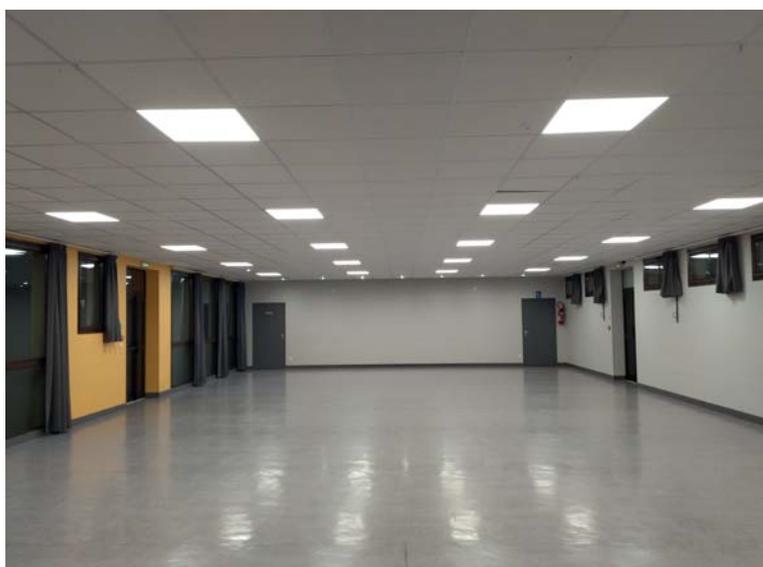




Création de places de parking route d'épivent



Implantation de l'armoire pour la fibre



Passage en led de l'éclairage de la salle polyvalente



Remplacement du filet de protection au stade



Remplacement des radiateurs foyer des anciens



Remplacement du radiateur dans l'office



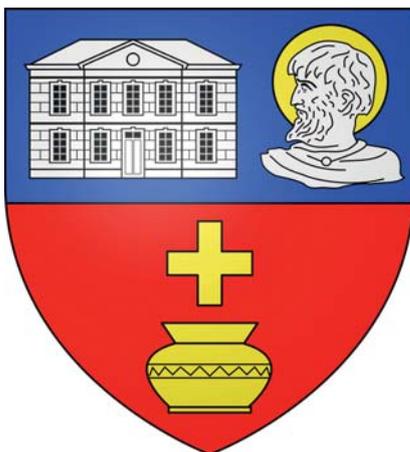
Remplacement des radiateurs dans les annexes de la salle polyvalente



Installation d'un nouveau colombarium



Réfection de la sacristie



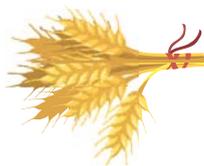


Rénovation de la base des murs et du sol

Pose d'un plancher neuf

Travaux de rénovation sur la porte d'entrée principale





Chers Amis,

L'année 2021 se termine, je vous présente dont le bilan de notre Association qui compte 48 adhérents.

Le foyer a donc ouvert de nouveau ses portes après une année d'inactivités, j'étais loin de penser que je le fermerai aussi longtemps. Après un été relativement favorable au point de vue épidémique, nous avons ré-ouvert le foyer tout en respectant les gestes barrière à la grande joie de tous nos adhérents pour se retrouver autour de nos jeux de société.

Nous avons à déplorer pour l'année qui se termine les décès de Madame Marie-Thérèse LIVET, Madame Jeanine LAMBERT, Madame Louise DUBOCAGE qui étaient assidues lors de nos rencontres. Je présente mes sincères amitiés à leur famille.

Pour l'année à venir, voici le programme (sous réserve de conditions sanitaires favorables) :

- **16 décembre 2021** :
goûter de Noël
- **13 janvier 2022** :
galette des Rois
- **03 février 2022** :
chandeleur



- **20 mars 2022** :
repas de printemps
- une journée touristique
au **printemps**
(la date reste à définir).

Nous tenons à vous remercier pour l'accueil que vous nous avez réservé pour la présentation de notre calendrier.

Le Club des Fauvettes vous présente tous ses vœux pour l'année 2022.

La Présidente,
M.C. BONNEVILLE

Comme chaque année à cette époque, c'est l'heure de faire le bilan de notre Association. Malheureusement, en raison de la pandémie de Covid 19, la saison a été quasiment blanche de toutes activités intérieures ainsi que les manifestations extra-sportives ; seules les extérieures ont pu avoir lieu : la randonnée, le cyclo.

Depuis la rentrée de septembre, grâce à la vaccination et le passe sanitaire, les règles ont été assouplies, les activités ont pu reprendre.

Ainsi le tennis de table a repris les entraînements tous les mardis soirs à 20 H 30.

Il en est de même pour la danse en ligne, un mardi sur deux à partir de 18 H 00.

La randonnée est toujours d'actualité le lundi à 14 H 00 et le cyclo le dimanche à 9 H 00. Le 23 octobre dernier, une marche a été organisée au profit d'Octobre Rose, elle a réuni 26 personnes.

Pour l'année 2022, une soirée « Galettes des Rois » réservée aux adhérents est prévue pour le Samedi 22 janvier.

Le 26 mars, une soirée « Fruits de Mer » ouverte à tous ainsi que le méchoui prévu le 25 juin.

Le Club Omnisports Bordelais vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs VœUX pour 2022.

Le Président,
J.P. LEMOINE



OCTOBRE ROSE

Tout au long du mois d'octobre, des initiatives se multiplient pour sensibiliser la population et promouvoir le dépistage précoce afin de mieux lutter contre le cancer du sein.

Il faisait très beau ce samedi après-midi d'automne, des enfants se sont joints à nous pour la traditionnelle marche rose.

Après six kilomètres huit cent nous avons rejoint Bordeaux Saint Clair, nous avons pris un goûter avant de se séparer.

Les cent dix euros récoltés seront reversés à l'association EMMA.



Texte : Marie-Pierre DELAHAIS

Photo : Sylviane LEMOINE



11 Novembre 2021

Association des Anciens Combattants de la Commune de Bordeaux-Saint-Clair

Allocution du Président,

Chers Camarades et Amis sympathisants,

Il me semble bien peu utile de rappeler ici toutes nos tribulations et pour moi l'immense peine subie dans l'année écoulée. Regardons plutôt vers l'avenir, bien que celle-ci ne soit pas bien clair au niveau des Anciens Combattants de notre commune.

Comme annoncé il y a un an ; nous devons lors de notre assemblée générale annuelle qui va suivre renouveler notre bureau et par là-même élire un nouveau président.

Hélas les candidats se font bien rares ; je me vois donc un peu « forcé » de continuer cette fonction ; heureusement très soutenu par notre secrétaire, notre Porte-Drapeau et bien sûr Mr le Maire et son Conseil.

Vu mon âge cela ne peut se faire que année par année ; étant bien entendu qu'à plus ou moins long terme une solution sera à prendre , celle-ci vous appartiendra en restant dans les lois de la République et sous couvert de Mr le Maire.

Tout en saluant la Mémoire de nos Anciens, spécialement celle de Mr Louis Savalle, que j'ai remplacé en 2005 je me permets de rappeler tout ce que nous avons fait ensemble et grâce à vous : en plus de toutes nos participations aux diverses manifestations du Canton et du Département, je rappellerai le remplacement à l'identique de notre Drapeau ; l'ancien qui a environ 80 ans a été encadré, et fut confié à la Mairie. À l'Église, nous avons fait refaire à neuf les exvotos des guerres 14/18 et 39/45.

Nous avons également fait attribuer aux Anciens Combattants les plus méritants les Médailles Correspondantes et organiser les remises suivant le cérémonial en vigueur. Enfin n'oublions pas nos jeunes Porte-Drapeaux que nous ne voyons pas bien souvent en raison de leurs études ; il leur en restera bien quelque chose.

Enfin, merci la Musique, les sonnerie réglementaires au Drapeau et au Monument aux Morts, indispensable au coeur des Anciens.

Pour terminer un grand merci à tout ceux qui m'ont aidé sans compter dans l'accomplissement de la tâche que vous m'avez confiée.

Philippe H Livet
11 nov 2021



REPAS DES ANCIENS

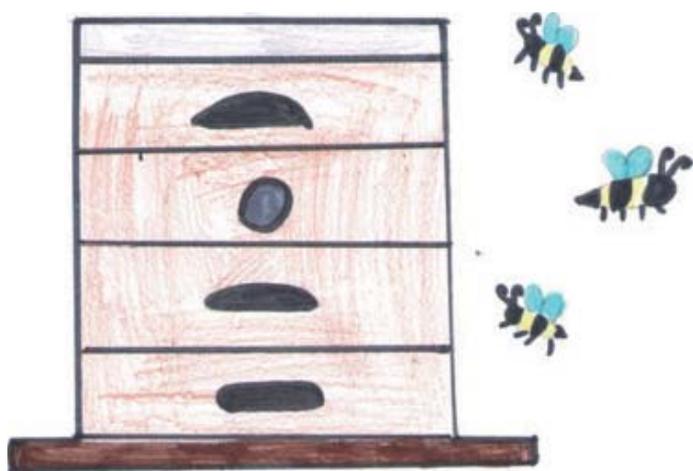
Dimanche 28 Novembre avait lieu le traditionnel repas des anciens . Ce sont 73 convives qui se sont retrouvés autour d'un repas convivial offert par la municipalité. Celui-ci servi par les conseillères et les conseillers municipaux. Les doyens de cette assemblée étaient Mme FERRAND et Mr LIVET.

Ce repas était préparé la charcuterie DUPARC des LOGES et l'épicerie LERICHE de Bordeaux-Saint-Clair. Cette journée s'est terminée dans la bonne humeur et la convivialité.

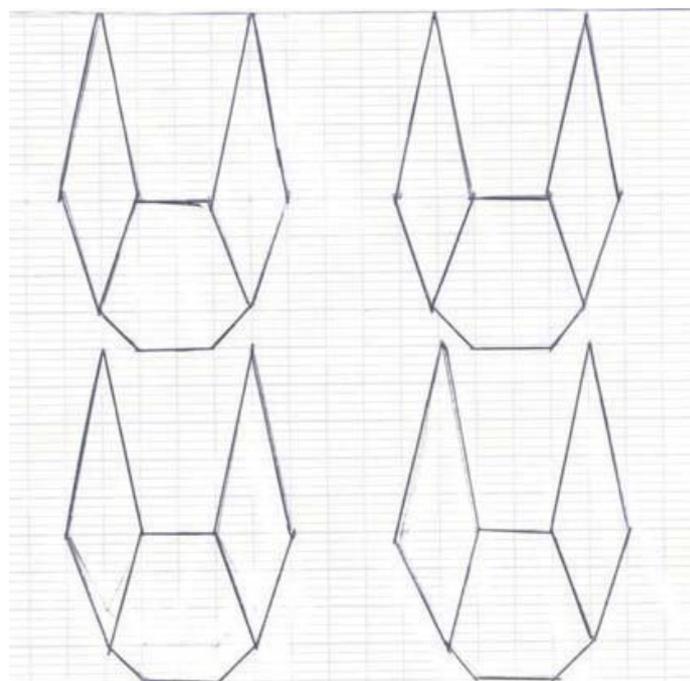


Nos activités CP-CE1-CE2

Avec **Monsieur Bunge** : Monsieur Bunge nous a présenté une de ses ruches. Elle se compose d'un toit, d'un couvre cadre, d'une hausse, du corps de la planche. En juin, il y a 75 000 abeilles. En hiver, le nombre descend à 5 000. Pour faire un kilo de miel, les abeilles doivent faire un million de voyages. Pour avoir une reine il faut de la gelée royale. L'apiculteur ne prend que le miel de la hausse. Le reste est pour les abeilles. La reine vit 3 ans et les abeilles 2 mois !



Avec **Loreto Corvalan**, artiste plasticienne chilienne : jusqu'à fin décembre nous travaillons sur les formes géométriques. Nous les dessinons avec des règles, des équerres sur des feuilles à carreaux. Puis, nous les décalquons. Avec ses formes, nous faisons des tracteurs, des châteaux, des personnages, des végétaux, des chauves souris C'est trop beau, et en plus on s'améliore en géométrie et en dessin !



Avec **Aurore Chauvry**, réalisatrice : Il est prévu que nous participions au projet « Petite école du cinéma » organisé par le « Havre de cinéma ». Nous allons donc travailler avec Aurore une grande partie de l'année pour produire un film, sur le thème imposé, du portrait. Marielle Bernaudeau, une artiste nous a présenté différents types de portraits, à partir entre autre d'un film d'Alain Cavalier, d'un portrait de Louis XIV.





NOS AMIS LES CHIENS

A la suite de plusieurs plaintes, Monsieur le Maire rappelle avec insistance que les propriétaires sont tenus responsables devant la Loi des méfaits ou agressions provoqués par leur(s) chien(s) en divagation.

Tout chien errant sera immédiatement capturé et conduit à la SPA. Les frais d'intervention seront à la charge du propriétaire de l'animal.

De plus, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les bruits émis par ces animaux ne devront être gênants ni par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Toute infraction sera passible d'être sanctionnée par une contravention.



+++++

UTILISATION DES MACHINES A MOTEUR CHEZ LES PARTICULIERS

Monsieur le Maire rappelle qu'afin de préserver la tranquillité de tous, les usagers d'engins de jardinage à moteur électrique ou thermique tels que tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, taille-haies, etc ... sont tenus de respecter STRICTEMENT les horaires indiqués ci-après :

LES JOURS OUVRABLES :

de 8 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 20 H 00

LES SAMEDIS :

de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 19 H 00

LES DIMANCHES ET JOURS FERIES :

de 10 H 00 à 12 H 00

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL *

LUNDI : de 14 H 00 à 18 H 00

MERCREDI, VENDREDI et SAMEDI :

de 9 H 00 à 12 H 30 et de 14 H 00 à 18 H 00

* En saison, du 1er avril au 30 septembre, l'ouverture au public se prolongera jusqu' à 19 heures, le samedi uniquement.

+++++

RELEVÉS DE PLUVIOMÉTRIE

	2020	2021
Janvier	72 mm	168 mm
Février	137 mm	46 mm
Mars	80 mm	44mm
Avril	33 mm	16 mm
Mai	29 mm	90mm
Juin	78 mm	163 mm
Juillet	14 mm	95 mm
Août	62 mm	36 mm
Septembre	47 mm	48 mm
Octobre	215 mm	81 mm
Novembre	76 mm	





LA BOITE A LIRE

Une boîte à lire est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne.

En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à lire, vous lui donner une seconde vie, tout en respectant l'environnement.



COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES ET COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES

ATTENTION • ATTENTION • ATTENTION • ATTENTION • ATTENTION • ATTENTION • ATTENTION • ATTENTION

A partir de janvier 2022 les jours de collecte sont modifiés.

La collecte des déchets recyclables se fera tous les mercredis (container jaune) à partir du 05 janvier 2022

La collecte des ordures ménagères se fera tous les vendredis (container marron) à partir du 07 janvier 2022

Les containers seront sortis la veille du ramassage.

A noter que le ramassage des déchets se fera le samedi suivant si jour férié.





BŒUF WELLINGTON

Pour 6 personnes

PRÉPARATION : cuisson 30 mn - Repos : 1 nuit +

- 1 filet de boeuf de 800 g (évitiez la viande charolaise qui serait trop ferme)
- 300 g de champignons
- 50 g de noix de pécan
- 3 échalotes
- 1 gousse d'ail
- 4 brins de persil plat
- 280 g de pâte feuilletée
- 1 jaune d'oeuf
- 50 g de beurre
- 5 cl de whisky (ou cognac)
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre.

La veille. Saisissez à feu vif dans 20 g de beurre et l'huile le filet sur toutes ses faces. Retirez du feu, salez et laissez refroidir sur une grille. Filmez la viande et placez-la au réfrigérateur.

Le jour J. Sortez la viande 1 h avant la cuisson. Réservez-la sur du papier absorbant. Hachez les échalotes, l'ail, le persil et les champignons. Concassez les noix. Faites tout

revenir dans une sauteuse avec 30 g de beurre. À feu moyen, ajoutez le whisky, mélangez et laissez mijoter environ 10 min jusqu'à évaporation du jus. Salez, poivrez, puis laissez refroidir.

Préchauffez le four à 250°C. Étalez la pâte en rectangle. Mélangez 1 c. à café d'eau avec le jaune d'œuf et badigeonnez le tour de la pâte. Étalez la farce sur le fond de pâte, posez le filet dessus. En partant d'un bord, roulez l'ensemble, serrez, pliez les extrémités, soudez pour bien fermer en rajoutant de l'oeuf si besoin. Badigeonnez également l'extérieur de la pâte. Faites une ouverture en croix au centre à l'aide d'un couteau. Baissez le four à 210 oc et enfournez pour 20 min pour une viande saignante. Laissez reposer le bœuf 10 min avant de le trancher .

Chapon fermier d'Auvergne farci au foie gras et au pain d'épices

6 PERSONNES 20 MINUTES 1 HEURE 30

<ul style="list-style-type: none"> • 1 chapon fermier d'Auvergne • 250 g de viande de veau ou de porc hachée • 100 g de bloc de foie gras de canard en bloc 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 + 3 tranches de pain d'épices • 6 belles pommes de terre • 200 g de châtaignes cuites • 10 g de beurre fondu • Sel, poivre 	<ul style="list-style-type: none"> • Toaster 3 tranches de pain d'épices au grille-pain. Laisser durcir et mixer. Beurrer le chapon et recouvrir de poudre de pain d'épices. • Découper 4 tranches de pain d'épices en dés. • Préparer la farce en mélangeant la viande hachée, le foie gras et le pain d'épices en dés. Saler poivrer. • Refermer le chapon avec une aiguille et du fil de cuisine. • Éplucher et découper les pommes de terre en gros cubes. • Placer le chapon dans un plat allant au four. Disposer les pommes de terre et les marrons cuits autour de la volaille. • Enfourner pour 1h30.
--	--	---

Préparation:

- Préchauffer le four à 180°C (th. 6).

BÛCHE FRAÎCHEUR AUX DEUX SAUMONS

20 MIN PRÉPARATION **2 H** RÉFRIGÉRATION **POUR 6** PERSONNES

6 tranches
1 pavé de saumon
de saumon fumé
½ concombre
1 citron
2 échalotes
1 petit bouquet d'aneth
1 petit bouquet de cerfeuil
1 petit bouquet de ciboulette

300 g
de fromage frais

6 tranches
de pain de mie sans croûte

2 c. à soupe
d'huile d'olive

1 c. à café
de coriandre moulue
Sel et poivre

1 Préparez la marinade. Hachez au couteau 3 tranches de saumon fumé et le pavé de poisson. Nettoyez le citron, râpez-en le zeste et pressez le fruit. Placez le tout dans un plat creux et arrosez d'huile d'olive. Salez raisonnablement, poivrez, saupoudrez de la coriandre et mélangez. Réservez au frais.

2 Préparez le fromage. Nettoyez le concombre et coupez-le en dés. Pelez et hachez les échalotes. Rincez, séchez et ciselez les trois herbes. Réunissez le tout dans un grand bol avec le fromage frais, poivrez et mélangez bien.

3 Montez la bûche. Tapissez de film alimentaire l'intérieur d'un moule à bûche. Répartissez au fond le reste de saumon fumé. Déposez 3 tranches de pain puis couvrez de la moitié de la crème aux herbes en couche épaisse. Étalez le tartare de saumon au centre puis surmontez du reste de crème. Posez les tranches de pain restantes dessus et tassez légèrement. Couvrez d'un film alimentaire et placez au moins 2 heures au réfrigérateur.



TARTELETTE FINE AU VIN BLANC

- 200 g de foie gras mi-cuit
- 300 g de pâte feuilletée
- 4 boudins blancs
- 1 pomme à chair acidulée
- 1/2 bouquet de persil
- 5 c. à soupe de crème fraîche épaisse
- 2 c. à soupe de moutarde forte
- poivre

Étalez la pâte feuilletée et découpez-y 8 disques d'environ 14 cm de diamètre. Ciselez 3 brins de persil. Mélangez la crème, la moutarde et les brins de persil ciselés.

Préchauffez le four à 190°C. Étalez la préparation sur les fonds de pâte, puis réservez-les au frais.

Ôtez la peau des boudins blancs, puis coupez-les en rondelles épaisses. Pelez la pomme et émincez-la.

Intercalez les rondes de boudins et les tranches de pommes sur les fonds de pâte froide. Enfourez 15 mn.

Taillez le foie gras en lamelles. Glissez-les entre les ingrédients de la garniture. Poivrez.

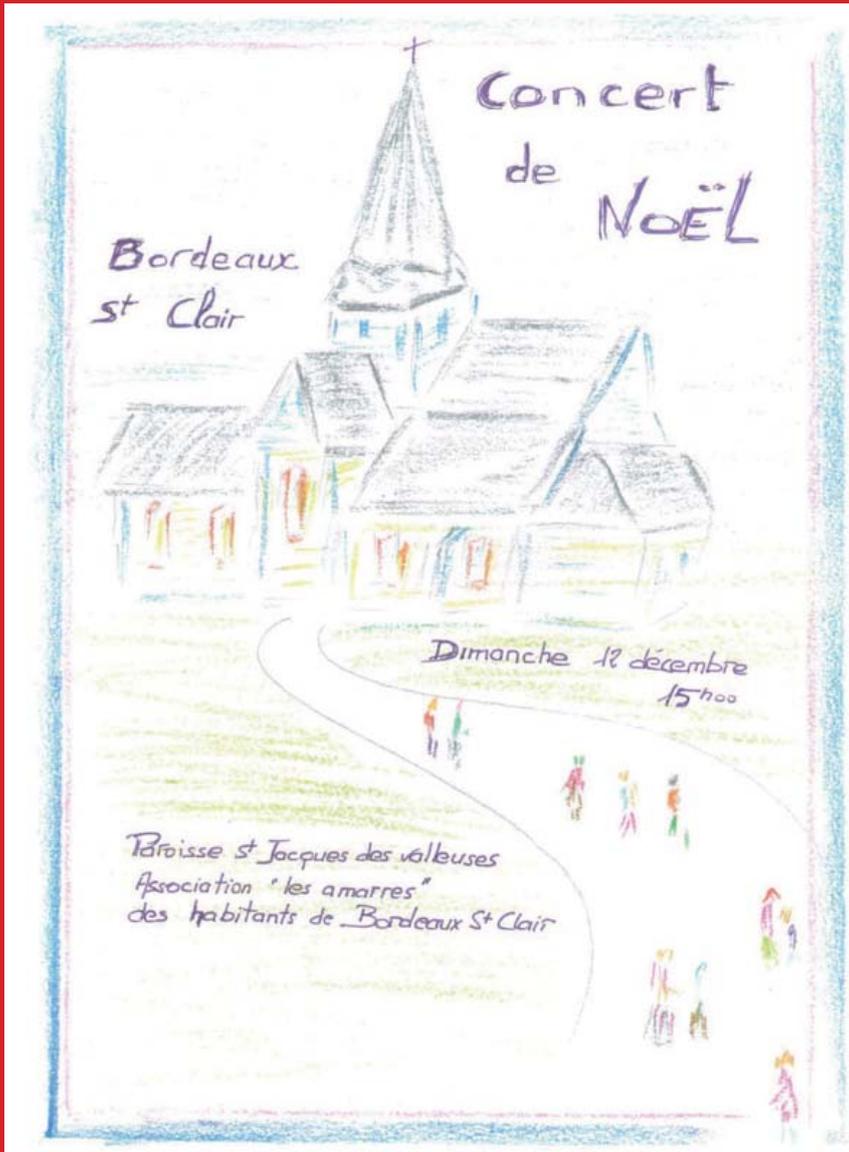
Ciselez le reste de persil et ajoutez-le sur les tartelettes juste avant de servir.



Joyeux Noël



UN CONCERT DE NOËL



Traditionnellement on y écoute des polyphonies religieuses ou pas. Mais toutes sur le thème "Noël".

Ce concert 2021 vous réserve des surprises, vous y entendrez des chœurs angéliques, avec la chorale éphémère des Amarres.

Du piano avec Coline et Lucas mais aussi Lola.

Emilie a la flûte alto

Des guitares avec Agathe et Camille. Des individus avec guitares électriques suivant le rythme du batteur et jouer leur adolescence. (1960)

De l'orgue c'est évident avec Jean cyprien Bach.

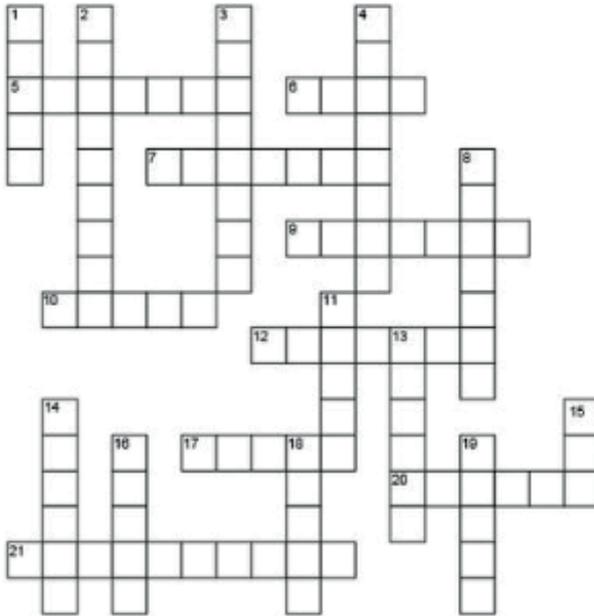
Vous reconnaîtrez le personnage biblique incarné par le père Philippe avec son acolyte (moins biblique) une bonne heure de musique de sourires de fraternité à l'église de Bordeaux-Saint-Clair.

Merci à monsieur le maire de sa collaboration.



DIVERTISSEMENT

Météo



HORIZONTAL

- 5) Très forte tempête avec un vent très violent.
- 6) Air qui se déplace.
- 7) Très fort tourbillon de vent qui détruit tout sur son passage.
- 9) Plaque de glace sur la route quand il gèle.
- 10) Eau qui tombe du ciel en flocons blancs et légers quand il fait froid.
- 12) Raz de marée au Japon.
- 17) Très grosse pluie, éclairs et coups de tonnerre.
- 20) Astre qui donne de la lumière et de la chaleur à la Terre.
- 21) Sorte de nuage très près du sol qui ne permet pas de voir loin devant soi.

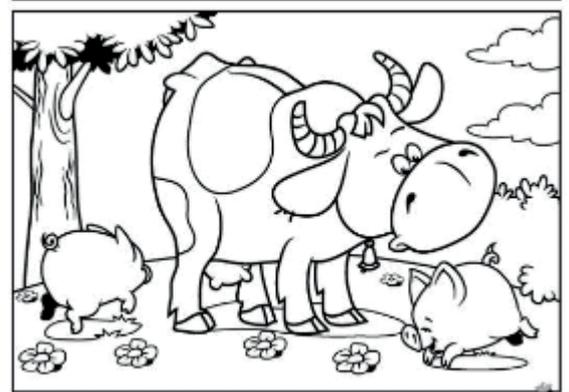
VERTICAL

- 1) Lorsque la température baisse, il fait ...
- 2) Objet placé sur un toit et qui tourne pour indiquer la direction du vent.
- 3) Très forte chaleur.
- 4) Bruit de l'orage.
- 8) Pluie fine.
- 11) Ensemble de gouttes d'eau dans le ciel.
- 13) Pluie qui arrive tout à coup et qui ne dure pas très longtemps.
- 14) Secousse électrique qui se produit dans le ciel et qui est accompagnée d'un éclair et d'un coup de tonnerre.
- 15) Moment où l'eau devient de la glace parce qu'il fait très froid.
- 16) Contraire de froid.
- 18) Glace toute blanche qui couvre le paysage quand il fait froid.
- 19) Eau qui tombe en gouttes des nuages.



- | | | | |
|-----------|-----------|-------------|----------|
| abeille | bourgeon | cerf-volant | couleur |
| eclosion | equinoxe | fleur | herbe |
| migration | oiseau | oisillon | papillon |
| pluie | printemps | vert | |

Entoure les 10 différences sur le deuxième dessin puis colorie le premier dessin.



		6	7		1			
		4					2	7
		1		2	9			3
9	6	3			5			
		8					3	
			3			6	7	9
6			5	4		9		
3	4					7		
			9	6	8			

